



PM/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE PAUL LANGEVIN (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un important grutage va être entrepris rue Paul Langevin par la société ATM levage – 1 rue du Bois Cerdon – 94460 Valenton, agissant pour le compte de Soprema – 16 rue du Général Alain de Boissieu – 75015 Paris,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Paul Langevin** à compter du **2 novembre 2022 à 8 heures** jusqu'au **10 novembre 2022 à 20 heures** :

- **Neutralisation de trois places de stationnement** au pignon du bâtiment situé au n°2,
- **Neutralisation de deux places de stationnement** au droit du n°1.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du grutage.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M.le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société ATM levage – 1 rue du Bois Cerdon – 94460 Valenton.

FAIT EN MAIRIE, LE 20 OCT. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 21 OCT. 2022